

# MARIAGE

Date du mariage, \_\_\_\_\_ En l'église paroissiale: \_\_\_\_\_

A \_\_\_\_\_  
(numéro postal, localité, commune)

Diocèse de: \_\_\_\_\_

ENTRE

(Nom et prénoms du fiancé)

(Nom et prénoms de la fiancée)

_____
_____

_____
_____

Adresse actuelle: \_\_\_\_\_  
(localité et n° postal)

(rue, n°) \_\_\_\_\_

Paroisse: \_\_\_\_\_

Diocèse de: \_\_\_\_\_

Fils de: \_\_\_\_\_

et de: \_\_\_\_\_

Lieu de naissance: \_\_\_\_\_

Date de naissance: \_\_\_\_\_

Adresse actuelle: \_\_\_\_\_  
(localité et n° postal)

(rue, n°) \_\_\_\_\_

Paroisse: \_\_\_\_\_

Diocèse de: \_\_\_\_\_

Fille de: \_\_\_\_\_

et de: \_\_\_\_\_

Lieu de naissance: \_\_\_\_\_

Date de naissance: \_\_\_\_\_

Adresse du futur foyer: _____ (localité)
(rue) _____

Le mariage a été inscrit dans le registre des mariages sous le n° \_\_\_\_\_

et

pour ce qui concerne le fiancé, dans le registre des  
baptêmes de la paroisse de:

\_\_\_\_\_

sous le n°: \_\_\_\_\_

pour ce qui concerne la fiancée, dans le registre des  
baptêmes de la paroisse de:

\_\_\_\_\_

sous le n°: \_\_\_\_\_

**Prière des fidèles pour les futurs mariés** (voir *Remarques*, n° 1)

Dans cette paroisse, le \_\_\_\_\_

Dans cette paroisse, le \_\_\_\_\_

**PARTIE CANONIQUE** (voir *Remarques*, n° 6)

**FIANCÉ**

*Baptême - Confirmation* (voir *Remarques*, n° 2)

A. Baptême inscrit dans ma paroisse, année \_\_\_\_\_,  
n° \_\_\_\_\_

B. Baptisé en l'église/chapelle,

\_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

le \_\_\_\_\_

si nécessaire: adresse des parents à l'époque du  
baptême (voir *Remarques*, n° 2)

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Extrait de baptême: arrivé/non arrivé.

C. Confirmé à \_\_\_\_\_

le \_\_\_\_\_

Certificat de confirmation: arrivé/non arrivé.

Célibataire \_\_\_\_\_

Veuf de \_\_\_\_\_

décédée le \_\_\_\_\_

Certificat du décès: arrivé/non arrivé.

Uniquement marié civilement

avec \_\_\_\_\_

et divorcé de celle-ci, le \_\_\_\_\_

*Etat libre*

Célibataire \_\_\_\_\_

Veuve de \_\_\_\_\_

décédé le \_\_\_\_\_

Certificat du décès: arrivé/non arrivé.

Uniquement mariée civilement

avec \_\_\_\_\_

et divorcée de celui-ci, le \_\_\_\_\_

*Mariage civil*

A la commune de \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

en date du \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

*Empêchements de mariage* (voir *Remarques*, n° 4a)

Empêchement \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Dispense accordée à \_\_\_\_\_

le \_\_\_\_\_

Empêchement \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Dispense accordée à \_\_\_\_\_

le \_\_\_\_\_

*Liberté de consentement* (voir *Remarques*, n° 4c)

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Remarques éventuelles: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signature du Curé ou son délégué

\_\_\_\_\_

Fait à, \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Cachet de la paroisse

**FIANCÉE**

A. Baptême inscrit dans ma paroisse, année \_\_\_\_\_,  
n° \_\_\_\_\_

B. Baptisée en l'église/chapelle,

\_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

le \_\_\_\_\_

si nécessaire: adresse des parents à l'époque du  
baptême (voir *Remarques*, n° 2)

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Extrait de baptême: arrivé/non arrivé.

C. Confirmée à \_\_\_\_\_

le \_\_\_\_\_

Certificat de confirmation: arrivé/non arrivé.

Célibataire \_\_\_\_\_

Veuve de \_\_\_\_\_

décédé le \_\_\_\_\_

Certificat du décès: arrivé/non arrivé.

Uniquement mariée civilement

avec \_\_\_\_\_

et divorcée de celui-ci, le \_\_\_\_\_

en date du \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Remarques éventuelles: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signature du Curé ou son délégué

\_\_\_\_\_

Fait à, \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Cachet de la paroisse

- **Délégation pour recevoir le consentement matrimonial,**  
à donner par le curé de la paroisse où le mariage a lieu.

Je, soussigné, curé de la paroisse de \_\_\_\_\_  
à \_\_\_\_\_, délègue par la présente \_\_\_\_\_  
pour recevoir valablement, dans ma paroisse, le consentement matrimonial des fiancés ci-dessus désignés.

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

L+S (Signature du curé)

- Autorisation de célébrer le mariage dans **une paroisse autre que celle(s) des fiancés,**  
à donner par le curé de la fiancée ou du fiancé.

Je, soussigné, accorde, par la présente, l'autorisation requise pour la célébration du mariage, en l'église paroissiale  
\_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

L+S (Signature du curé)

- Autorisation de célébrer le mariage **dans un pays étranger,** ou **avec une personne domiciliée dans un pays étranger,** à donner par l'Ordinaire de la fiancée ou du fiancé (voir *Remarques*, n° 3).

Visis documentis huic Curiae exhibitis, permittimus ut matrimonium, de quo in protocollo, contrahatur (servatis de jure servandis) in paroecia \_\_\_\_\_ loci \_\_\_\_\_

Datum \_\_\_\_\_ die \_\_\_\_\_

L+S (Subscriptio Ordinarii)

- Permission de l'Ordinaire dans le cas d'un mariage **avec une personne non-croyante,** ou dans le cas où l'admission des fiancés au mariage pose un problème (voir *Remarques*, n° 4, b + c).

Per praesentes licentiam concedimus assistendi huic matrimonio.

Datum \_\_\_\_\_ die \_\_\_\_\_

L+S (Subscriptio Ordinarii)

## REMARQUES

1. — La publication des bans sera désormais remplacée par une invitation à la prière en mentionnant les noms des futurs époux. Elle prendra place par exemple, dans la prière des fidèles au cours de la célébration dominicale dans les paroisses des deux fiancés. Il appartient au curé de juger, dans un cas particulier, de l'opportunité de cette mention.
2. — L'extrait de baptême des fiancés doit être demandé par le prêtre à la paroisse où habitaient les parents à l'époque du baptême. Au cas où les futurs conjoints ne seraient pas en mesure d'identifier cette paroisse, il y a lieu de s'enquérir de l'adresse exacte des parents à l'époque du baptême, pour orienter les recherches ultérieures. Si le baptême est inscrit dans la paroisse propre actuelle, la référence au registre suffit.
3. — Le "Nihil Obstat" de l'Ordinaire propre de la fiancée ou du fiancé - sera demandé dorénavant dans les deux cas suivants:
  - a. si les fiancés demandent à contracter mariage dans un pays étranger;
  - b. si un des fiancés est établi à l'étranger.
4. — L'Ordinaire du lieu doit être contacté,
  - a. lorsqu'il y a un empêchement au mariage;
  - b. si l'un des contractants a perdu en tout ou en partie la foi chrétienne (voir *Partie Pastorale*, A.3. Note);
  - c. si le prêtre, ayant préparé les fiancés au mariage, s'interroge sur leur admissibilité au mariage, soit qu'il doute de l'état libre ou de la liberté de consentement de l'un d'eux, de l'acceptation par l'une ou l'autre des parties des exigences essentielles du mariage projeté, ou dans les cas d'une déclaration de nullité d'un premier mariage religieux.
5. — L'Ordinaire du lieu doit également être contacté
  - a. pour l'octroi de l'autorisation requise pour la célébration de mariages mixtes;
  - b. pour l'octroi de la dispense en cas d'empêchement de disparité de culte.En ces deux cas, les formulaires "ad hoc" (Doc. X et XI) doivent être utilisés.
6. — C'est le curé propre de la partie contractante, appelé à présider la célébration du mariage, qui prendra en charge la catéchèse préparatoire des futurs époux et la rédaction de la partie pastorale du dossier. A cet effet, il recevra conjointement les fiancés. Sauf disposition particulière, prise en accord avec l'autorité diocésaine, il suivra la procédure suivante: il invitera le (la) fiancé(e) qui n'est pas son (sa) paroissien(ne) à rencontrer son curé propre, si ce n'est pas encore fait. Celui-ci remplira la première partie du formulaire (renseignements généraux et partie canonique), à savoir la colonne qui concerne son (sa) paroissien(ne). Il transmettra ensuite le dossier, dûment rempli, avec les documents annexes, au curé de l'autre partie. Au besoin, il ajoutera, sur pièce distincte, les différents renseignements d'ordre pastoral concernant son (sa) paroissien(ne), aptes à aider son confrère dans l'ordonnance de la catéchèse préparatoire au mariage.

Le curé qui présidera la célébration, prendra soin, à son tour, de compléter la première partie du dossier (renseignements généraux et partie canonique) en ce qui concerne son (sa) paroissien(ne).
7. — Il est communiqué également aux intéressés que l'église attache une grande importance au mariage religieux. Pour la communauté des fidèles, ils seront considérés désormais comme des mariés. Ainsi, on priera pour eux dans les prières d'ouverture et ils seront inscrits dans les registres de baptême et de mariage. Leur mariage sera en conséquence annoncé à la communauté des fidèles par la voie du journal paroissial.

# MARIAGE

de \_\_\_\_\_ avec \_\_\_\_\_

Endroit et date du mariage: \_\_\_\_\_

---

## **PARTIE PASTORALE** (voir *notice explicative*, n° 6)

### **A. Préparation et motivation du mariage**

1. A quelles valeurs les futurs époux attachent-ils beaucoup d'importance dans leur vie (chacun séparément - les deux ensemble)?

Où ont-ils découvert ces valeurs (à la maison - le mouvement de jeunesse - la paroisse - l'école)?

Ces valeurs comportent-elles aussi une référence à Jésus et à l'Évangile?

2. Ont-ils suivi l'une ou l'autre forme de préparation au mariage?

3. Pour quelles raisons optent-ils pour le mariage religieux, et pas uniquement pour le mariage civil?

*Note:* Au cas où l'un des futurs époux rejette en tout ou en partie la foi chrétienne, il est demandé à la partie croyante de rester fidèle à sa foi et de faire tout ce qui sera en son pouvoir pour que les enfants issus de son mariage soient baptisés et éduqués dans la foi catholique. Au partenaire non croyant, il est demandé de respecter cet engagement de l'autre (voir engagement II).

Le cas est soumis à l'Ordinaire du lieu où le mariage sera célébré; le dossier matrimonial, dûment et clairement complété, est transmis à l'Évêché.

4. Une célébration eucharistique est-elle demandée à l'occasion du mariage?

Cette demande de célébration eucharistique doit être motivée par un esprit de foi. Il se peut qu'un des futurs époux, qui saisit bien la valeur d'une célébration eucharistique, ne veuille quand même pas la demander par respect de son partenaire, qui n'en est pas encore là.

### **B. Valeur et sens du mariage chrétien**

Le mariage est-il un engagement pour les futurs époux:

— qu'ils désirent prendre en toute liberté?

— qui les appelle à l'amour généreux, l'un pour l'autre, et à l'édification d'une réelle communauté?

— qui implique une fidélité conjugale constante (unité)?

— par lequel il se lie pour la vie (indissolubilité)?

— qui les ouvre à l'accueil d'enfants?

Sont-ils disposés avec le soutien de la communauté chrétienne, de faire baptiser leurs enfants et d'éduquer ceux-ci dans la foi?

**C. Déclaration à signer par les futurs époux, par laquelle ils confirment leur engagement pour leur mariage, ainsi que leur connaissance des données canoniques de ce dossier.**

**1. Engagement de deux futurs époux croyants:**

Désirant contracter un mariage religieux, je déclare, devant Dieu et son Eglise, que je m'engage par mon consentement:

à rester fidèle à mon conjoint pendant toute ma vie et à m'efforcer comme bon conjoint de construire avec lui une vraie communauté d'amour et de vie.

Je promets comme un(e) bon(ne) père/mère de faire baptiser les enfants qui nous seront confiés et que je les éduquerai dans la foi et l'amour de notre Seigneur Jésus-Christ.

Signature de la fiancée,

Signature du fiancé,

**2. Engagement lors d'un mariage au cas où un des futurs époux rejette en tout ou en partie la foi chrétienne**

a) *Partenaire croyant*: Je déclare devant Dieu et son Eglise que j'accepte le mariage comme une communauté pour la vie: une, indissoluble et ouverte à la procréation.

Je promets de rester fidèle à ma foi et de faire honnêtement tout ce qui sera en mon pouvoir pour que nos enfants soient baptisés et éduqués dans l'Eglise catholique.

*Signature,*

b) *Partenaire non croyant* (cet engagement se fera de préférence en souscrivant au texte qui suit, mais une promesse orale peut, à la rigueur, suffire).

Je déclare que moi aussi, j'accepte le mariage comme une communauté de vie: une, indissoluble et ouverte à la procréation.

Je promets de respecter les convictions et la vie de foi de mon époux/épouse et son engagement pour le baptême et l'éducation catholiques des enfants.

*Signature,*

**D. Conclusion du curé ou son délégué**

Lieu et date \_\_\_\_\_

Signature du curé ou son délégué,